

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquante-cinquième série de réunions
Genève, 5 – 14 octobre 2015

**RECOMMANDATION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PBC)
CONCERNANT LA CONVOCATION D'UNE RÉUNION DES UNIONS FINANCÉES
PAR DES TAXES AU COURS DE LA CINQUANTE-CINQUIÈME SÉRIE DE
RÉUNIONS DES ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI**

Document établi par le Secrétariat

1. À sa vingt-quatrième session (14-18 septembre 2015), le Comité du programme et budget (PBC) est convenu de la recommandation suivante à l'intention des assemblées des États membres de l'OMPI (voir le document WO/PBC/24/17, au point 10 de l'ordre du jour, reproduit dans le document A/55/4 "Décisions prises par le Comité du programme et budget") :

"4. Le PBC a recommandé que, à la cinquante-cinquième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, toutes les unions financées par des taxes se réunissent avant l'examen par les assemblées du programme et budget proposé pour l'exercice biennal 2016-2017".

2. Les assemblées des États membres de l'OMPI sont invitées à examiner la recommandation susmentionnée du Comité du programme et budget.

[Fin du document]